

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Propylis parahydroxybenzoas

N° d'article 06742400

### **Identification de substance / produit**

CAS-Nr. 94-13-3

EINECS-Nr. 202-307-7

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Production de produits cosmétique, Production de produits pharmaceutique

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 3 H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Mentions de danger \*\*\***

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Conseils de prudence \*\*\***

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

### **2.3. Autres dangers**

Pas de dangers particuliers à mentionner.

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

ciblés.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants \*\*\***

#### **Poids moléculaire**

Valeur	180.22	g/mol
--------	--------	-------

#### **Composants dangereux \*\*\***

##### **Propyl 4-hydroxybenzoate**

No. CAS 94-13-3

No. EINECS 202-307-7

Numéro 01-2119969462-29

d'enregistrement

Concentration  $\geq$  50 %Classification (règlement (CE) no 1272/2008)  
Aquatic Chronic 3 H412

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### **4.1. Description des premiers secours**

##### **En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

##### **En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

##### **En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin.

##### **En cas d'ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Mousse stable aux alcools, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre

##### **Moyens d'extinction non-appropriés**

Jet d'eau

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

##### **Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter la formation de poussières.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout, informer immédiatement les autorités compétentes. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation et le dépôt de poussières. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter la formation et le dépôt de poussières. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Prévoir un sol résistant aux acides.

#### Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

#### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	11/13	Autres substances dangereuses solides classées/étiquetées dangereuses

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

##### Propyl 4-hydroxybenzoate

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	43.47	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	43.47	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	88.2	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	338	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	675.6	mg/kg/d

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Protéger la peau préventive.

### Protection respiratoire - Note

Filtre à particules P1; EN 143

### Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

La protection des mains doit se conformer EN 374.

### Protection des yeux

Lunettes de protection; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

### Protection du corps

Combinaison de protection

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	solide
Couleur	blanc
Odeur	caractéristique
État de la matière	Poudre

### Point de fusion

Valeur 96 à 99 °C

### Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 290 à 350 °C

### Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque Non applicable

### Point d'éclair

Valeur °C

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

Remarque Non applicable

**température de décomposition**

Valeur 388 °C

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

méthode DSC

Remarque Le produit est stable jusqu'au point de fusion.

**valeur pH**

Valeur 3 à 4.5

**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Substance de référence Propyl 4-hydroxybenzoate

pOW 2.8

**Pression de vapeur**

Valeur 0.000003 kPa

**Densité et/ou densité relative**Valeur 1.287 g/cm<sup>3</sup>

température 20 °C

**9.2. Autres informations****Hydrosolubilité**

Valeur 0.5 g/l

**Autres données**

Produit non combustible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.4. Conditions à éviter**

Eviter la formation de poussières. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Protéger de l'action de la lumière et de l'humidité de l'air.

**10.5. Matières incompatibles**

Des agents d'oxydation forts, Les métaux alcalins, Acides

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques \*\*\*****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**

Propyl 4-hydroxybenzoate

Espèces rat

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

DL50	>	5000	mg/kg
méthode		OCDE 401	

**Propyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces		rat (femelle)	
DL50	>	15000	mg/kg
méthode		OCDE 401	

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****Propyl 4-hydroxybenzoate**

Remarque Irritant pour les voies respiratoires.

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****Propyl 4-hydroxybenzoate**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****Propyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces		mammifère, espèce indéterminée	
évaluation		Non irritant	
méthode		OECD 437	
Remarque		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

**Propyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces		lapin	
évaluation		Non irritant	
méthode		OCDE 405	

**Sensibilisation (Composants)****Propyl 4-hydroxybenzoate**

Voie d'exposition		dermale	
Espèces		souris	
évaluation		non sensibilisant	
méthode		OECD 429	

**Propyl 4-hydroxybenzoate**

Voie d'exposition		dermale	
Espèces		cobaye	
évaluation		non sensibilisant	
méthode		OECD 406	

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)****Propyl 4-hydroxybenzoate**

Toxicité subchronique			
Voie d'exposition		orale	
Espèces		Rat (mâle / femelle)	
NOAEL	>=	1000	mg/kg
Durée d'exposition		90	d
méthode		OECD 408	

**Propyl 4-hydroxybenzoate**

Toxicité sub-aiguë			
Voie d'exposition		orale	
Espèces		rat (mâle)	
NOAEL	>	745.4	mg/kg
Durée d'exposition		14	d

**Propyl 4-hydroxybenzoate**

Toxicité sub-aiguë

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

Voie d'exposition	orale		
Espèces	rat (femelle)		
NOAEL	>	760.5	mg/kg
Durée d'exposition	14	d	

**Propyl 4-hydroxybenzoate**

Toxicité chronique			
Voie d'exposition	orale		
Espèces	Rat (mâle / femelle)		
NOAEL	>=	5500	mg/kg
Durée d'exposition	96	Weeks	

**Mutagénicité (Composants)****Propyl 4-hydroxybenzoate**

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.
méthode	OECD 471

**Propyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	mammifère, espèce indéterminée
évaluation	Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
méthode	OECD 476

**Toxicité reproductrice (Composants)****Propyl 4-hydroxybenzoate**

Voie d'exposition	orale		
Espèces	Rat (mâle / femelle)		
Dose	15000	ppm(m)	
Durée d'exposition	7	Weeks	
évaluation	Aucun effets négatifs		
méthode	OECD 422		
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

**Cancérogénicité (Composants)****Propyl 4-hydroxybenzoate**

Remarque	Pas des preuves disponibles sur l'action cancérogène.
----------	---

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****Propyl 4-hydroxybenzoate**

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

**Expériences issues de la pratique**

L'inhalation de poussières peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques \*\*\*****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Propyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	6.4		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OECD 203		

**Toxicité pour les daphnies (Composants)**

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

**Propyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	15.4		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
méthode	ISO 6341		

**Toxicité pour les algues (Composants)****Propyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE50	15		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	ISO 8692		

**Propyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
NOEC	2.1		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

**Propyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE50	16		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

**12.2. Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité (Composants)****Propyl 4-hydroxybenzoate**

Valeur	91.5		%
Durée de l'essai	28	d	
évaluation	Facilement biodégradable		
méthode	OECD 301F		

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Substance de référence	Propyl 4-hydroxybenzoate
pOW	2.8

**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****Propyl 4-hydroxybenzoate**

log Pow	2.8
---------	-----

**12.4. Mobilité dans le sol****Mobilité dans le sol (Composants)****Propyl 4-hydroxybenzoate**

Extrêmement mobile dans les sols

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Résultats des évaluations PBT et vPvB \*\*\***

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.  
La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

**12.7. Autres effets néfastes**



Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE 07 06 99 déchets non spécifiés ailleurs

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté sur une décharge agréée ou dans une installation d'incinération agréée.

**Emballages contaminés**

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation \*\*\*****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) \*\*\***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****mentions de danger H-de la rubrique 3**

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**catégories de danger CLP de la rubrique 3**

Aquatic Chronic 3

Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3

**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.